



COINGS

Procès-verbal de la séance du conseil municipal du 7 juin 2021

En raison de la situation sanitaire, la réunion se tient dans la salle des fêtes.

Présents : Jean Tortosa, Martine Lacotte, Abdel Eragragui, Jean-François Morin, Michel Lacou, Cécile Artacho, Laëtitia Brugeat, Martine Tortosa.

Véronique Brault, secrétaire de mairie

Absents excusés : Maud Bazier, Benjamin Delage (pouvoir à Michel Lacou), Marion Desmarelles (pouvoir à Abdel Eragragui).

Absent : Alexandre Fillonneau

Présence de Mme Souty, correspondante de la Nouvelle République.

Secrétaire de séance : Abdel Eragragui

Le quorum étant atteint, la séance débute à 18h00.

PV de la séance du 10 avril 2021

Adopté à l'unanimité

1. Rapport de la Chambre régionale des Comptes sur la gestion de la communauté d'agglomération Châteauroux Métropole pour les exercices 2014 et suivants.

La Chambre régionale des Comptes (CRC) a adressé au président de la communauté d'agglomération Châteauroux métropole ses observations définitives pour les exercices 2014 et suivants.

La Chambre, par courrier du 29 mars 2021, a également adressé ce rapport à l'ensemble des communes membres de la communauté d'agglomération, en demandant que ce rapport donne lieu à débat en conseil municipal.

Ce rapport de 110 pages, dont une synthèse, établie par la CRC, a été adressée en amont aux membres du Conseil, est consultable au secrétariat.

Il porte sur 3 aspects principaux :

- Les relations de la communauté d'agglomération avec ses communes membres dans l'exercice de leurs compétences
- La construction du centre aquatique BALSAN'EO
- L'information et la situation financières de la communauté d'agglomération.

Le conseil prend acte de ce rapport.

2. Réalisation d'un emprunt

Le programme d'investissement prévu pour 2021, nécessite le recours à l'emprunt, ainsi que cela a été adopté dans le cadre du budget voté le 10 avril dernier.

Plusieurs organismes ont été sollicités pour contracter un emprunt de 400 000 € sur 15 ans : Banque Postale, Caisse d'Épargne et Banque des territoires.

La proposition présentée le 3 juin 2021 par la Caisse d'Épargne s'avère la plus intéressante :

- Taux fixe : 0.76%

- Frais de dossier 400 €
- Remboursement trimestriel : 7 060 €
- Soit un coût total de 423 612 €

Le Conseil valide à l'unanimité cette proposition et autorise le maire à signer le contrat.

3. Demande de financement auprès de Châteauroux Métropole

L'école de Coings nécessite des travaux d'aménagement importants :

- Accessibilité aux personnes à mobilité réduite du bâtiment « historique » qui abrite les classes de grande section maternelle/cours préparatoire et CE1/CE2 par réalisation d'une rampe (devis de 8 940€ HT)
- Changement d'une fenêtre vétuste et d'une porte dans la classe GS/CP (devis 7 591€ HT)
- Remplacement de la clôture de l'école, en mauvais état sur la RD 920 et d'une hauteur très insuffisante rue des écoles (devis 14 810 € HT)
- Evacuation des eaux pluviales sur la voie d'accès au restaurant scolaire (devis 1 880 € HT)

Ces travaux (coût total 33 221€ HT) seront réalisés en août 2021 pour ne pas perturber le fonctionnement de l'école et l'accueil des loisirs.

Le Conseil adopte à l'unanimité le principe de ces travaux et autorise le maire à solliciter une subvention de 15 555 € auprès de Châteauroux Métropole au titre du Fonds de concours.

4. Adhésion à un groupement de commandes relatif à la voirie

Un certain nombre de travaux de voirie vont devoir être entrepris dans la commune dans les mois et années à venir.

La communauté d'agglomération de Châteauroux Métropole va mettre en place un groupement de commandes relatif à la voirie, allotis de la façon suivante :

- LOT 1. Petits travaux d'entretien de voirie et surfaces annexes : petits travaux de VRD, de création d'allée, de pose de bordures, de pose de réseaux souple, ...
- LOT 2. Travaux de réfection de chaussées : réfection lourde de chaussée, renouvellement des couches d'enrobé, création de chaussée, ...
- LOT 3. Travaux de réfection de trottoirs : uniquement travaux de réfection de trottoirs par décroulage, application d'enrobé, de gravillonnage, de béton balayé.
- LOT 4. Travaux de création de quais Bus : mise en accessibilité de quai Bus existant ou création,

Châteauroux Métropole propose aux communes de l'agglomération qui le souhaitent de participer à ce groupement d'achat.

*Le Conseil à l'unanimité donne son accord pour participer au groupement de commandes pour le **lot 2** (Travaux de réfection de chaussée) et le **lot 4** (Travaux de création de quais de Bus) et autorise le maire à signer la convention qui sera passée.*

5. Convention - Crèche de Déols

Aux termes d'une convention passée le 2 novembre 2018 la commune de Déols a mis à disposition de familles de Coings une place au Multi Accueil. En contrepartie, la commune de Coings verse chaque année à Déols une somme qui varie en fonction de la fréquentation de l'enfant (entre 6000 et 10000€ par an). Il s'agit d'une dépense importante, pour un seul enfant, et ce dispositif ne saurait pallier le très faible nombre d'assistantes maternelles à Coings.

Les contraintes budgétaires qui pèsent sur la commune rendent difficile la poursuite de ce dispositif.

Le conseil, à l'unanimité, décide de résilier la convention, en application de l'article 6 de ladite convention, avec effet du 1^{er} août 2021.

6. Questions diverses

• City Stade :

La première partie des travaux (plateforme, chemin d'accès et parking pour personnes à mobilité réduite) devrait être achevée à la fin de la semaine.

L'installation de la structure débutera à partir du 28 juin 2021.

Une demande de financement complémentaire (de l'ordre de 30%) est adressée à la direction des services de l'Éducation nationale au titre du plan de développement des équipements sportifs de libre accès. L'opération pourrait ainsi bénéficier d'un financement global de 80%.

Par ailleurs divers matériels de fitness vont être installés dans la commune ; un groupe de travail proposera les lieux et conditions d'installation de ces matériels.

• Accueil de loisirs du mercredi (géré par la FOL) :

L'accueil de loisirs du mercredi, ouvert de début mars, connaît une fréquentation relativement faible (entre 6 et 10 enfants).

La reconduction du dispositif ne pourra être envisagée qu'avec la présence régulière d'une vingtaine d'enfants.

Les parents vont être prochainement invités à faire part de manière précise de leurs intentions pour la rentrée, afin de permettre au conseil de se prononcer en toute connaissance de cause lors de sa prochaine séance mi-juillet.

• Centre de loisirs (géré par Familles Rurales) :

25 élèves inscrits à ce jour pour le Centre de Loisirs qui se déroulera du 8 au 31 Juillet 2021.

• Point sur l' école :

Lors d'un récent conseil d'école, le directeur a indiqué que 90 élèves sont attendus à la rentrée prochaine et l'équipe éducative ne devrait pas connaître de changement.

Certaines manifestations traditionnelles de fin d'année (photos de classe, kermesse, Petit Braquet) ont été annulées eu égard au contexte sanitaire

Des sorties pour les élèves sont cependant prévues, dans le respect des conditions sanitaires :

- 18 juin journée des TPS-PS-MS à la ferme pédagogique de la Brissauderie à Jars (18),
- 25 juin 2021 journée des CE1/CE2 au Parc zoologique de la Haute Touche,
- 29 juin 2021 journée pêche au plan d'eau de Coings pour les GS-CP et CM1/CM2 animée par la Fédération Française de Pêche

Le traditionnel pique-nique pour tous les élèves de l'école sera organisé le dernier jour de l'école le mardi 6 juillet 2021.

Les élèves de CM2 (6 élèves cette année) qui quittent l'école de Coings recevront un chèque-cadeau de la part de la municipalité.

• Feux d'artifice :

Le feu d'artifice est prévu le vendredi 17 juillet ; des interrogations subsistent quant à l'organisation du bal et de la buvette, peu propices au respect de la distanciation et des gestes barrières.

- **Dossiers à envisager :**

L'extension du cimetière

L'utilisation de l'ancienne station de pompage

- **Intervention de Laurent Fondini**

Laurent Fondini, passionné par tout ce qui concerne la première guerre mondiale, fait part d'un projet dans la perspective de donner davantage de sens à la cérémonie traditionnelle du 11 novembre : collecte d'informations auprès des familles des combattants, d'objets, exposition, implication des enfants de l'école...

Le conseil soutient cette initiative et apportera son appui.

Fin de la séance à 20h30